

# Le pape François lance sa grande réforme

Article de Jean-Marie Guénois publié dans Le Figaro le 7 septembre 2021

## Un synode sur le mode de décision et l'exercice du pouvoir pourrait conduire à la décentralisation de l'Église.

Si elle est appliquée, ce sera la réforme des réformes du pape François. Dans la huitième année de son pontificat, il implique tous les catholiques, à partir du 10 octobre prochain dans une « *expérience pilote* » présentée comme « *une étape cruciale dans la vie de l'Église* ». Il s'agit d'un synode mondial décentralisé - « synode » signifie « assemblée ecclésiale » - dont la session finale, avec votes décisifs, se tiendra à l'automne 2023 au Vatican. Thème abordé : le pouvoir dans l'Église et la façon de prendre des décisions. François veut rompre avec la « *culture imprégnée de cléricisme* » du catholicisme, très hiérarchisée, pour le « *convertir* » à une « *mentalité vraiment synodale* ».

Il s'agirait d'introduire un mode de gestion participative de l'Église catholique. Par l'« *écoute* » et le « *dialogue* », le pape, les évêques, les prêtres devraient, tout en gardant leur responsabilité, composer à tous les niveaux avec « *le peuple de Dieu* », les fidèles, pour trouver un « *consensus* » par « *discernement communautaire* ». Le but est de « *marcher ensemble* », slogan clé de ce « *chantier* », selon le premier document présenté ce mardi à Rome.

### « Vœu d'obéissance »

Cette nouvelle façon de penser l'exercice du « pouvoir » sous la forme d'une « responsabilité partagée » non « centralisée » au sein d'une « Église synodale » devra donner en premier lieu la parole aux « laïcs », aux « jeunes », aux « femmes », aux « minorités », aux « marginaux », aux « exclus » et « pas uniquement à ceux qui occupent un rôle ou une responsabilité ». Avec une attention particulière aux autres confessions chrétiennes et aux autres religions. Un sondage mondial de tous les catholiques commence dès à présent, comme lors des synodes précédents, pour établir un état des lieux.

Mais cette « voie royale » de l'Église, prévient le document, n'est pas à confondre avec la démocratie : « La consultation du Peuple de Dieu n'entraîne pas que l'on se comporte à l'intérieur de l'Église selon des dynamiques propres à la démocratie, basées sur le principe de la majorité » avec ses « intérêts en conflit ». Ce « processus ecclésial » ne peut se réaliser qu'« au sein d'une communauté hiérarchiquement structurée ».

La révolution n'est donc pas pour demain dans l'Église catholique, religion la plus hiérarchisée du monde, elle qui a créé le « vœu d'obéissance » au supérieur. Le document, centré sur la méthode de travail, n'évoque d'ailleurs pas sur quoi portera ce mode de décision : l'organisation, la pastorale, la théologie ?

Autre tabou, le vote des femmes, religieuses ou spécialistes. Elles sont marginalement invitées à participer aux synodes romains qui réunissent, pendant trois semaines, essentiellement des évêques. Lors de la conférence de presse du 7 septembre, le cardinal Mario Grech, secrétaire général du Synode des évêques (organisme romain chargé des synodes dans l'Église), s'est trouvé embarrassé sur la question du vote des femmes, qui plus est pour un synode sur la... synodalité. « Ce n'est pas le vote qui compte, a-t-il répondu, mais tout le peuple de Dieu : comment pouvons-nous dialoguer pour trouver une harmonie, un consensus. » Quant au vote féminin dans ce type d'instances de décisions synodales, il a concédé : « Peut-être pourrions-nous trouver un jour une solution ? »